

Note explicative des différences d'évaluation résultant de la Banque Coloniale entre le taux provisoire de 18-40 auquel a fait à Monsieur le Chevalier Directeur J. Adauz les paiements pour le service de l'Académie Royale de France pour l'exercice 1847 & les changes effectifs courants, aux quels elle s'en est chaque fois remboursée.

En remboursement des paiements faits pour le dit Exercice, on a fait traite sur M^r Flury Merard de Paris en lui envoyant les recus relatifs, comme suit:

fr.	6000	-	le 6 Mars 1847	à	18. 36	§	1801	60
"	10000	-	" 3 Avril	"	18. 34	"	1834	
"	4000	-	" 10 d ^r	"	18. 30	"	732	
"	10000	-	" 1 ^{er} Mai	"	18. 30	"	1830	
"	10000	-	" 5 Juin	"	18. 30	"	1830	
"	10000	-	" 1 ^{er} Juillet	"	18. 34	"	1834	
"	10000	-	" 24 d ^r	"	18. 35	"	1835	
"	10000	-	" 31 Août	"	18. 46	"	1846	
"	10000	-	" 30 Septembre	"	18. 50	"	1850	
"	8000	-	" 4 décembre	"	18. 58	"	1486	40
"	12044	42	" 25 d ^r	"	18. 56	"	2235	44
"	100,044	42	produisant				18414	44

Les paiements faits pour le dit Exercice s'élevaient à la somme susdite de fr. 100,044-42^e évalués à 18-40 en 18,408 17

La différence au préjudice de M^r le Chevalier Adauz pour l'exercice 1847 est de 6 27 soit à 18-56 fr. 33-80^e qu'on porte au crédit de Monsieur Flury Merard de Paris pour en faire compte à qui de droit & à cet effet quittances

Fait en double original, dont un exemplaire demeurant dans les mains de Monsieur le Directeur de l'Académie Royale de France et l'autre envoyé avec son approbation à Paris pour être produit au Ministre à Rome le 6 mai 1848 ainsi Signé Colonia Pour Copie Conforme

14bis

à l'un des doubles originaux délivrés par le banquier
Coulon; cette feuille entre les mains du Directeur et envoyée
par celui-ci à l'appui du Compte général de l'Exercice
1847 au Ministre de l'Intérieur à Paris

Le Secrétaire
De l'École française à Rome
Alego

le 6 mai 1848.

Pièce à l'appui
du Compte général
N° 2 A